



AVIS D'APPEL D'OFFRES N°001-2023/SE/DAAFC

Objet : Travaux d'aménagement de la salle de Conférence

Dans le cadre de l'exécution du Budget gestion 2023, la Secrétaire Exécutive de Liptako-Gourma lance un Appel d'Offre Restreint pour les travaux d'aménagement de la salle de conférence du siège du Liptako-Gourma.

La participation à la consultation restreinte est adressée aux personnes physiques ou morales que le maître d'ouvrage aurait désignées pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'Administration.

Le délai d'exécution est de **deux (02) mois** et les soumissionnaires éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier d'Appel d'Offres Restreint au Département des Affaires Administratives, Financières et Comptables (DAAFC) du Liptako-Gourma.

Le soumissionnaire après consultation et intéressé par le présent avis, doit acheter le dossier d'Appel d'Offres Restreint, moyennant paiement d'un montant non remboursable de **trente mille (30 000) FCFA**. En cas d'envoi par la poste ou autre mode d'envoi de courrier, la personne responsable du marché ne peut être responsable de la non-réception du dossier par le soumissionnaire.

Les offres présentées en un original et trois copies, conformément aux instructions aux soumissionnaires, devront parvenir ou être remises au Secrétariat du DAAFC, **au plus tard le 02/11/ 2023 à 9 heures**, soit l'heure d'ouverture des plis qui sera

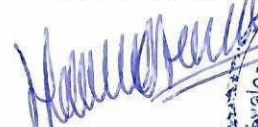
faite immédiatement en présence des représentant des soumissionnaires qui souhaitent y assister.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour un délai de 90 jours, à compter de la date de remise des offres.

L'ALG se réserve le droit de ne donner aucune suite ou une partie du présent Appel d'Offre.

Ouagadougou, le 17 OCT 2023

La Secrétaire Exécutive



Hawa AW

